République Islamique de Mauritanie
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Institut Supérieur de Génie Industriel

Livret de l'étudiant :
Mon parcours, mes règles

Respect, engagement, réussite : les clés de votre avenir à l'ISGI

2026-2027

Introduction

- Ce livret est un résumé du **règlement intérieur** de l'Institut Supérieur de Génie Industriel (ISGI).
- Il présente les principales règles et dispositions que chaque étudiant doit connaître et respecter tout au long de son parcours académique.
- Une lecture attentive de ce document est vivement recommandée.
- La signature apposée lors de l'inscription vaut engagement formel de respecter l'ensemble des règles énoncées dans ce livret.

Inscription et réinscription

- Les étudiants doivent s'inscrire auprès du **Service des affaires estudiantines** dans les délais fixés.
- Toute demande d'inscription formulée plus de trois (3) semaines après le début des cours sera systématiquement rejetée.
- L'inscription est subordonnée à la remise d'un **dossier complet** et au **paiement des frais**.
- Chaque étudiant doit **lire et signer** l'engagement de respect de la bonne conduite.
- Une **attestation d'inscription** et une **carte d'étudiant** sont délivrées chaque année.

المعهد العالي للهندسة الصناعية
I.S.G.I

Régime d’études et assiduité

- L’accès à la 1re année est réservé aux titulaires du **baccalauréat mauritanien** ou d’un diplôme équivalent.
- Un **taux d’absence supérieur à 30 %** dans une matière entraîne l’interdiction de se présenter à la deuxième session d’examen de cette matière.
- L’utilisation des téléphones ou de tout appareil susceptible de gêner le déroulement des activités pédagogiques est interdite. Tout manquement à cette règle expose l’étudiant à des sanctions disciplinaires, telles que l’exclusion de la salle de cours et l’enregistrement d’une absence.

Régime d'études et assiduité (suite)

- Il est interdit de fumer ou de s'habiller de manière indécente dans les salles de classe ou dans la cour de l'Institut.
- Il est également interdit d'entraver le bon déroulement des cours.
- L'étudiant est tenu de respecter les horaires des cours.
- Aucun retard de plus de quinze (15) minutes ne sera toléré.

المعهد العالي للهندسة الصناعية
I.S.G.I

Organisation des examens

- Les examens sont encadrés par une **commission de supervision** désignée par le Directeur.
- Les étudiants doivent respecter **strictement les consignes** données par les surveillants.
- L'accès à la salle d'examen est **interdit plus de quinze (15) minutes** après l'heure prévue pour le début de l'épreuve.
- Aucun étudiant ne peut quitter la salle **avant quarante-cinq (45) minutes** de composition, même s'il rend une copie blanche.

Obligations des étudiants pendant les examens

- Présenter une **carte d'étudiant** ou une **attestation d'inscription** valide.
- Ne pas apporter d'objets non autorisés (téléphones, tablettes, etc.).
- Utiliser uniquement les **feuilles à en-tête** fournies.
- Signer la **feuille d'émargement** lors de la remise de la copie.
- Quitter immédiatement la salle et la cour après avoir rendu sa copie.

Infractions et sanctions

- Les **consignes d'examen** doivent être strictement respectées :
 - ponctualité ;
 - interdiction des appareils électroniques ;
 - comportement irréprochable.
- Toute **fraude ou tentative de fraude** est sanctionnée conformément au régime des examens.
- Le surveillant doit rédiger **immédiatement un rapport**, accompagné des preuves de la fraude.

Délibérations

- Le **jury de délibération** se réunit à la fin de chaque semestre.
- Il valide les **procès-verbaux des résultats** préparés par le Service des affaires estudiantines.
- Un délai de réclamation de trois (3) jours est accordé à compter de la publication des résultats. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération et les résultats deviendront définitifs.
- Ce délai s'applique à tous les étudiants, quel que soit leur niveau d'études.
- À l'issue des délibérations, les étudiants sont déclarés :
 - **admis**,
 - **progressant,**
 - **redoublant**,
 - **exclu**.

Diplômes

- Les étudiants ayant validé **180 crédits** reçoivent :
 - une **attestation de diplôme** (délivrée une seule fois) ;
 - leurs **relevés de notes** ;
 - le **diplôme**, délivré une année après la validation du parcours.

المعهد العالي للهندسة الصناعية
I.S.G.I

Vie étudiante

- Respect des **valeurs religieuses**, des **enseignants** et du **personnel**.
- Interdiction de toute activité à caractère **politique, ethnique ou racial**.
- Accès à la **bibliothèque** pour la consultation et le prêt d'ouvrages, selon les conditions en vigueur.
- Utilisation du **matériel pédagogique** uniquement sur autorisation.
- Respect des **biens de l'Institut** : toute dégradation peut entraîner des sanctions.

Tenue exigée

- Il est **interdit de s'habiller de manière indécente** dans les salles de classe ou dans la cour de l'Institut.
- Tous les **usagers** (étudiants, enseignants, personnel administratif) sont tenus de porter une **tenue civile correcte, décente et adaptée au contexte académique**.
- Toute tenue jugée **inappropriée**, susceptible de porter atteinte à l'image de l'établissement ou de troubler le bon déroulement des activités, pourra faire l'objet d'un **rappel à l'ordre**.

Guide de vie étudiante à l’ISGI

Respect, engagement, réussite : les clés de votre avenir à l’ISGI